
M.E.S., Numéro 124, Septembre - Octobre 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 10 octobre 2022



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, septembre - octobre 2022

LA RD. CONGO, UN ETAT- NATION ET/OU UNE REPUBLIQUE ?
*De la nécessité de la socialisation des Congolais aux valeurs républicaines et/ou axiales
relatives à l'animation de l'Etat et à la gestion de l'économie*

par

William BOLIMA BOLITSI

Professeur Associé

Jérôme LIONGO LOBOTA

Chef de Travaux, Université Libre de Kinshasa

Austin BONGIMA BOLANGI

Louise NGUINDANI

Joseph FOLO KATENGA

Assistants

*(Tous) Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,
Université de Kinshasa*

Jacques ANZAKPANGEZO AZIBA

*Chef de Travaux, Faculté des Sciences Sociales
Centre Universitaire de Vamba*

Résumé

L'étude insiste sur le caractère téléologico-stratégique des normes et/ou des valeurs dans le devenir historique des sociétés étatico-nationales. Répondant à la question soulevée dans son intitulé, sous le regard dialectico-contrefactuel, elle confirme que la République Démocratique du Congo est un Etat et/ou une nation, en dépit des problèmes de gouvernance soulevés. Lesquels problèmes sont, selon l'analyse, des conséquences de l'inobservance des normes par les gouvernants et l'absence des valeurs (républicaines) de référence par son « groupe porteur », il y a six décennies de son indépendance. Au regard des crises à répétition que connaît le pays, l'étude termine par l'appel à la socialisation des congolais aux valeurs permissives, en vue de la refondation de l'Etat et de la survie de la nation congolaise.

Mots clés : *Etat, république, nation, valeur, socialisation*

Summary

The study insists on the teleological-strategic character of norms and/or values in the historical future of state-national societies. Responding to the question raised in its title, under the dialectical-counterfactual gaze, it confirms that the Democratic Republic of Congo is a State and/or a nation, despite the problems of governance raised. Which problems are, according to the analysis, the consequences of the non-observance of the standards by the rulers and the absence of the (republican) values of reference by its "carrying group", six decades ago of its independence. In view of the repeated crises that the country is experiencing, the study ends with a call for the socialization of Congolese with permissive values, with a view to rebuilding the State and the survival of the Congolese nation.

Keywords: *State, republic, nation, value and socialization*

INTRODUCTION¹

La République Démocratique du Congo connaît des crises à répétition. La situation à l'Est du pays, qui demeure occupé par des groupes armés des pays voisins soulève des interrogations, au point que certaines opinions se demandent si le pays serait encore un Etat

¹ A ce sujet, lire utilement, BOLIMA BOLITSI, W., « La portée stratégique des facteurs idéologico- spirituels et religieux dans le procès du changement social : notre point de vue sur le cas de la République Démocratique du Congo », dans la revue *Regard lucide*, n°1 du Janvier- Février-Mars, 2021, Kinshasa- RD. Congo, pp. 119- 137;

et/ou aurait un Etat, etc. Se servant de l'observation et de la documentation² comme outils de conquête des données à ce sujet, cette étude se préoccupe de répondre à toutes les préoccupations ci-haut soulevées. Structurée en deux sections, sous le regard dialectico-contrefactuel,³ la première section définit les concepts de base usités, démontre que la RD. Congo, non seulement, demeure un Etat-nation, etc., mais, aussi connaît un Etat (dans le sens des gouvernants), et insiste sur ses faiblesses de gouvernance. La deuxième section souligne la portée du caractère téléologico-stratégique des normes et/ou des valeurs dans le devenir historique des sociétés étatico- nationales et pour la survie de toute république, présente l'état des lieux dans le cas particulier de la RD. Congo. Une conclusion met un terme à cette étude par l'appel à la socialisation des congolais aux valeurs républicaines et permissives de développement.

I. DE L'ESQUISSE DES THEORIES ET/OU DES FONDEMENTS, ET DES DEFINITIONS DE L'ETAT, DE LA REPUBLIQUE ET DE LA NATION

A ce niveau de cette réflexion, l'obligation qui est la nôtre, consiste à définir les concepts de base usités, en vue d'éviter toute ambiguïté. Il s'agit de l'Etat, de la république, de la nation⁴ et de valeur.

1.1. *Quid de la notion de l'Etat et de la république ? : esquisse des théories et des définitions*

De prime à bord, soulignons que l'histoire universelle certifie qu'aucune société humaine ne s'est conçue sans ordre ni discipline. Ces derniers pouvaient-être le fait d'un individu ou d'un groupe d'individus qui les imposeraient. Comme ils peuvent être aussi la résultante d'un consensus et s'imposeraient à tous les membres de la collectivité. Pour ce faire, le rôle de l'Etat serait d'exercer la violence légitime afin que l'ordre et la discipline puissent régner, et que la concorde soit assurée au bénéfice de toute la société ainsi constituée. Il doit, avec les hommes qui l'animent, penser des valeurs, mettre en place des institutions et s'occuper de l'intérêt général, etc.

Lombeya Bosongo, L., note que le concept "Etat" reste plus que jamais abstrait pour le saisir et plus difficile encore à l'étudier d'autant plus que personne n'a jamais vu ni touché l'Etat.⁵ En ce qui nous concerne, la société doit être comprise comme: « ..., en effet, ces hommes en actes qui bâtissent dans la solidarité. La société est ces hommes volontaristes, fondateurs d'espaces étatiques, économiques, culturels. La société regorge les hommes en actes qui luttent contre d'autres, pour défendre un espace bien commun. La société est constituée par ces hommes en actes, est l'esprit partagé de conquête, de domination, de grandeur voulue, recherchée, bâtie. Parce que la société, ces hommes en actes, est cette affirmation permanente, quête de soi et des siens, dans et par un avenir, dans et par un devenir, ... ». ⁶ C'est dans cette perspective qu'il faut considérer la problématique de la société nationale et/ou étatique.

Plusieurs théories se concurrencent en sociologie politique pour expliquer la genèse de l'Etat. Sans pour autant être limitative, nous allons seulement exploiter quelques-unes parmi tant d'autres.

Chemin faisant, nous évoquons d'abord Hobbes, qui, dans son ouvrage "Le Léviathan," affirme que l'Etat serait le résultat d'un contrat entre plusieurs groupes

² ESISO ASIA – AMANI, F., *Manuel de méthodologie en sciences sociales*, Kisangani, RD. Congo, Ed. de l'IRKA, PUK, UNIKIS, 2012, *passim*.

³ BOLIMA BOLITSI, W., « De la dialectique société - économie et du rôle de l'Etat : contre la linéarité rostowienne des trajectoires historiques des sociétés étatico- nationales », dans la *revue M.E.S*, n°117, vol.1, du Janvier- Mars, Kinshasa-R.D.C, 2021, pp. 71-92.

⁴ KABUYA LUMUNA SANDO, C., *Manuel de sociologie politique*, Kinshasa, Ed. P.U.P, 2011, pp. 24- 28.

⁵ LOMBEYA BOSONGO, L., *Cours de l'Etat & système socio-économique*, FASEG, UNIKIN, 2018-2019, inédit, *passim*

⁶ LOMBEYA BOSONGO, L., « Dans l'Essence et vertus de la solidarité des Anamongo », (*Exhortation et interpellation à l'occasion de la présentation de la Pléiade des Anamongo de Banyaku Luape*), Kinshasa, le 06 Mai 2006. Pp1- 3.

d'individus qui auraient renoncé à leurs droits en faveur d'un individu qui, ayant concentré les pouvoirs entre ses mains, aurait créé l'Etat. Tout en épousant le point de vue de Hobbes, Locke précise que ce contrat est le fait des individus réunis au sein des organisations sociales et qui créent l'Etat. Ainsi donc, si chez Hobbes, on est passé sans transition des individus à l'Etat, chez Locke par contre, on est passé des organisations sociales à l'Etat. Dans 'Le Contrat Social,' de sa part, Jean Jacques Rousseau aussi se situe dans cette tradition lorsqu'il prétend que l'Etat est né à la suite d'un contrat au terme duquel les individus auraient renoncé à leurs droits et à leurs libertés naturelles. Pour lui, il soutient que c'est à la suite des conflits et des guerres consécutives à l'apparition de la propriété privée que les hommes en quête de sécurité auraient inventé cette forme d'organisation qu'est l'Etat. A ces différentes théories sur la genèse de l'Etat, il faut de toute évidence, considérer la théorie marxiste⁷.

Il sied de noter que Karl Marx⁸ n'aborde pas la question de l'Etat comme les autres. Pour ce dernier, l'Etat ne serait que le reflet de l'organisation économique. Il se veut ainsi l'instrument de domination au service de la classe exploitante. En effet, témoin des violences infligées aux mouvements ouvriers par les gouvernements européens de l'époque, Karl Marx considère que l'Etat, dans les sociétés capitalistes, a pour finalité le maintien de l'exploitation du prolétariat par la bourgeoisie. En réduisant l'Etat aux intérêts de la classe exploiteuse, il s'inscrit en faux contre les thèses de Hegel selon lesquelles l'Etat serait l'incarnation de la rationalité. En cela, Marx reste cohérent avec une conception de la société qui fait de l'économie une infrastructure sur laquelle se développent les instances étatiques. Cependant, il est utile de souligner que Karl Marx n'avait pas envisagé la possibilité d'un Etat de droit.

Les sciences politiques et/ou de l'Etat, nous autorisent de soutenir que la genèse de l'Etat moderne remonte dès le XIII^{ème} siècle en France et en Angleterre. La construction s'accélère au XVI^e siècle au moment où la société aurait eu sa plus grande crise d'une part : la Réforme protestante et la Contre-réforme et d'autre part, quand la croissance économique prend de l'ampleur, le pouvoir politique s'affranchit progressivement de la tutelle religieuse pour se présenter, finalement, comme le garant de l'ordre social. Cet Etat moderne se distingue des organisations antérieures sur trois points. D'abord, la centralisation de la coercition. Au départ le pouvoir exécutif naguère aux mains des vassaux va être monopolisé par le Roi ; puis, le pouvoir législatif va également être centralisé et organisé sur la base d'une charte (constitution). Ensuite, l'Institutionnalisation. Elle se concrétise par une distinction entre le pouvoir et la personne qui l'exerce à un moment donné. Commencée sous la royauté, cette dissociation est devenue effective sous la République, qui voit son pouvoir régi par une constitution. Elle va se généraliser à l'ensemble des agents de l'Etat qui exercent un pouvoir non pas à titre personnel, mais en raison de la fonction qu'ils occupent. Enfin, il y a la spécialisation des acteurs. Dans un premier temps, on assiste à l'apparition des professionnels de la politique dont l'activité consistait à exercer le pouvoir. Ensuite, l'Etat va recruter de façon durable des agents appelés à exercer une fonction précise sur la base de compétence reconnue.⁹

Il faut considérer alors que la république est née des Etats modernes et le constat est qu'en 2021, celle-ci devient la forme de régime politique la plus répandue, prônant ainsi la séparation des pouvoirs Exécutif, Judiciaire et Législatif et le tout assis sur une constitution. Ce concept de « république » provient du latin « *res publica* » qui veut dire la « chose

⁷ BOLIMA BOLITSI, W., & NEMO YATO BAGEBOLA, J-P, « La pratique économique dans une société étatique : un regard dialectique sur les déterminismes sociaux », dans la revue *M.E.S.*, n°113, vol.1, d'Avril- Juin, Kinshasa- R.D.C, 2020, pp. 36-37.

⁸ A ce sujet, lire utilement, KARL MARX, *Le Capital*, cité par MBELA HIZA & LAMES MPONG, *Comprendre la sociologie la sociologie. De la genèse à la constitution de son langage*, Kinshasa, 2^{ème} édition revue et corrigée, Chaire UNESCO, 2009. *Contingence*. Kinshasa, Ed. CAPM, 2013, pp. 83- 86.

⁹ LOMBEYA BOSONGO, L., *Cours de l'Etat & système socio-économique*, cité par BOLIMA BOLITSI, W., *op- cit*, p. 73.

publique ». Il désigne l'intérêt général, le gouvernement, la politique, voire, même l'Etat. La « République » de Platon, « la Politique » d'Aristote et « De Republica » : « de la chose publique » de Cicéron, se préoccupent toutes des formes de gouvernement. La république, pour Aristote a le sens et l'intérêt du régime démocratique qui se baserait sur l'idée de la liberté politique, selon laquelle un citoyen est libre dès lors qu'il a alternativement le pouvoir de gouverner et d'être gouverné. De son côté, Jean Jacques Rousseau, trouve dans la république, « tout Etat régi par des lois, sous quelque forme d'administration que puisse être ; car alors seulement l'intérêt public gouverne et la chose publique est quelque chose. A ce point de vue, tout gouvernement légitime est républicain. Le terme renvoie ainsi au 'gouvernement », mieux, à la bonne « gouvernance »¹⁰.

Il s'avère que dans leur sens originel, les termes « république » et « démocratie » sont très proches, mais, sont parfois abusivement utilisés. Un espace, un pays, un gouvernement et/ou un Etat ainsi désigné, peut, ne pas être réellement « républicain » ou « démocratique ». En effet, la république est ce mode d'organisation politique où le chef de l'Etat ne doit pas être héréditaire, et qui demeure anonyme de la monarchie. Il se veut un système dans lequel le peuple souverain exerce directement le pouvoir politique ou le fait à travers ses élus par, rapport à un mandat bien déterminé. Une république suppose « la justice, la liberté et l'égalité » comme valeurs. Nous n'hésiterons de rappeler que la république est à partir d'une charte ou une loi fondamentale, mieux d'une constitution, qui organise les modalités d'acquisition et d'exercice du pouvoir étatique, en insistant sur la répartition des pouvoirs « exécutif, législatif et judiciaire ».

Point n'est besoin de rappeler que le concept Etat revêt plusieurs acceptions. Le terme Etat a été pour la première fois évoqué par Nicolas Machiavel et celui-ci, est considéré comme le père fondateur des sciences politiques.¹¹ Ainsi, dans son effort pour cerner le contour conceptuel de l'Etat, ce sociologue et géographe Ratzel décrit l'Etat comme un organisme vivant rassemblant un peuple sur un sol, le caractère de l'Etat se nourrissant de ce peuple et de ce sol. A coup sûr, malgré la multiplicité des théories et l'ambiguïté dans sa définition, les constitutionnalistes ne s'avouent pas vaincus à fournir une définition de l'Etat. Elle est donc forgée à partir de ses composantes essentielles. Il s'agit du territoire, de la population et du pouvoir, trois composantes au travers desquelles il est possible de se faire une représentation mentale de l'Etat comme concept. Dans son sens large, l'Etat est défini comme cette collectivité organisée, ayant généralement comme support sociologique une nation. L'on parlera de l'Etat américain, l'Etat italien, l'Etat ivoirien, l'Etat congolais, etc. Cependant, au sens restreint, le terme Etat, au sens de la nation, désigne les pouvoirs publics, c'est-à-dire les gouvernants par rapport aux gouvernés. Il faut considérer les collectivités locales. En effet, ces entités sont chargées de l'ordre public et de la satisfaction des besoins et des aspirations des collectivités

L'Etat apparaît comme une entité humaine et politique installée sur un territoire. Les individus qui la composent ont la conscience d'appartenance et acceptent de ce fait, de transcender leurs antagonismes au profit de leur unité. Outre ces acceptions, une constante émerge : l'attribut fondamental de l'Etat est la détention, la disposition par lui de la contrainte organisée. Il faut retenir que l'Etat détient le monopole de la force. En conséquence : - l'Etat édicte le droit positif, pour dire que les règles de conduite sociale sont établies et sanctionnées par l'autorité publique, - la seconde conséquence de cette détention exclusive de la capacité de contraindre au nom de tous est que l'Etat devient de ce fait, souverain. Cette souveraineté reste aussi bien interne qu'externe¹². Sur le plan interne, le

¹⁰www.cosmovisions.com/textRepubliqueBodin

¹¹ A ce sujet, lire utilement, KABUYA LUMUNA SANDO, C., *op- cit*, 109, puis, LOMBEYA BOSONGO, L., *Cours de l'Etat & système socio-économique, déjà-cité, passim*

¹² LOMBEYA BOSONGO, L., *op- cit*, pp. 23-26.

principe affirme qu'aucun groupement ne s'oppose à l'Etat par la force. Puis, sur le plan extérieur, il signifie que l'Etat détient la force organisée et dont résister aux autres Etats et/ou tentera de s'imposer à eux¹³.

De ce qui précède, retenons qu'il y a trois constituants sociologiques de l'Etat,¹⁴auxquels nous ajoutons un élément important du point de vue de droit international. Il s'agit de sa reconnaissance sur le plan international. Pour ce faire, nous soutenons qu'il y a quatre exigences pour dire que tel espace est un Etat.¹⁵ Il s'agit du *territoire* (qui est une condition nécessaire, mais parfois non suffisante de l'existence de l'Etat. Cette étendue de terre et parfois d'eau, est toujours délimitée par des frontières fixées, soit unilatéralement par le gouvernement de l'Etat en question ou conventionnellement divers Etats en cause), *de la population et/ou la nation* (il s'agit du groupement humain, il est le support même de l'Etat. Les individus qui composent ce groupement, c'est-à-dire la population, se sentent unis les uns et les autres par des liens, à la fois historiques, matériels, psychologiques et immatériels et se conçoivent comme différents des autres individus qui composent les autres groupements humains), *des pouvoirs publics et/ou de la puissance supérieure* (la nation et un territoire ne suffisent pas pour faire un Etat. Encore faudrait-il qu'il soit en mesure d'exercer son pouvoir sur l'ensemble du territoire. Il faut donc qu'il y'ait une autorité supérieure à toute autre, incontestée, sinon incontestable. On ne peut parler de l'Etat qu'à partir du moment où existent des mécanismes qui fondent la légitimité du pouvoir et permettent de canaliser son exercice. La puissance supérieure attribuée à l'Etat émane de ses organes qui sont : le gouvernement, le parlement et le pouvoir judiciaire, lesquels organes sont aussi appelés institutions politico-étatiques) et *de la reconnaissance sur le plan international* (l'histoire a démontré que beaucoup d'entités et/ou gouvernements avec les trois premières conditions, ont fini par disparaître sur l'échiquier mondial faute d'être reconnus par l'ONU et tant d'autres institutions internationales. Il y a lieu de citer à titre exemplatif la Cité de Vatican (Saint Siege), traitée parfois d'un Etat dans un Etat (Italie), n'a jamais été un Etat au sens strict du terme. La RD. Congo : avant l'Accord de Pretoria, avec ses différentes fractions avec la rébellion de Bemba, RCD/Goma et le Gouvernement de Kinshasa, ayant abouti à la Transition de 1+4, est aussi un cas à évoquer. Le territoire national congolais était, selon tel ou tel espace occupé, sous l'autorité de trois Administrations : l'administration de Kinshasa, avec Kabila en tête, l'administration de Gbadolité, avec Jean Pierre Bemba et celle de Goma, avec A. Ruberwa. Chaque entité réunissait les trois premiers éléments, seul le gouvernement de Kinshasa avait la reconnaissance de l'ONU et toutes les autres institutions internationales, si non, le pays de Lumumba serait émietté dans ses frontières d'avant l'indépendance (Cf. la Conférence de Berlin).¹⁶ Même chose avec le Soudan d'avant le référendum : ce pays abritait une population représentant deux nations jusqu'au jour du référendum qu'on a eu le Soudan du Sud et le Soudan du Nord comme deux Etats différents et reconnus comme tel par l'ONU, etc. N'est-ce pas qu'il y a eu dans l'histoire, les groupes armés qui ont conquis même la capitale, mais n'ont jamais fonctionné faute de n'avoir pas été reconnus sur le plan international, notamment par l'ONU ? Voilà pourquoi la reconnaissance d'un Etat comme tel au plan international doit être retenue comme le quatrième élément constitutif.

En somme, nous définissons l'Etat comme cette communauté d'hommes, habitant un territoire bien déterminé, organisée politiquement et reconnue comme tel par la

¹³ Idem

¹⁴ Ibidem, pp. 24-25.

¹⁵ BOLIMA BOLITSI, W., & NEMOYATO BAGEBOLE, J-P, *op- cit*, pp. 35- 41.

¹⁶ BOLIMA BOLITSI, W., « La République Démocratique du Congo, un Etat faible par son « groupe porteur » : esquisse d'une socio- thérapie », dans la revue *Regard Lucide*, 2021, *passim*.

communauté internationale. Il est aussi ce pouvoir organisé, pour parler des pouvoirs publics ou, encore, des gouvernants au sien de la société nationale.

1.2. De la question de la nation et des notions connexes

Parlant de la nation, il est utile que nous précisions que dans une société nationale, l'Etat est la plus grande et la plus haute institution. Emilio Willems est assez explicite dans sa définition. Il considère qu'une institution est « tout ensemble formé par des idées, des types de comportements, de types de rapports entre les hommes, et souvent un équipement matériel, le tout organisé autour d'un centre d'intérêt socialement reconnu. Ce sont par exemple, les régimes matrimoniaux, les systèmes scolaires, les relations de politesse, les régimes de propriété, les relations familiales, etc.». ¹⁷ Les institutions politiques sont celles qui ont trait à l'organisation et à l'exercice du pouvoir. Ainsi, en relation avec les institutions, les individus ont des statuts qui leur confèrent les rôles qu'ils jouent. ¹⁸

Chacun de nous se trouve enserré dans un faisceau de relations sociales : époux, directeur, membre d'un club de sport, membre d'une association culturelle, père de famille, doctorant, membre d'une église, etc. A chacune de ces relations, est attachée une série de relations sociales qui demeurent stables et objectives, quand bien même que les individus changeraient. On appelle statut, dit Maurice Duverger, la position sociale ainsi définie objectivement. Les statuts ne sont autres choses que les modèles de relations dans des institutions. A chaque statut, correspond un certain nombre de comportements qu'on attend de son titulaire ; en même temps qu'un certain nombre d'attributs qu'il détient. On appelle rôles, les attributs qui résultent du statut, et les comportements que les autres membres de la société attendent de son titulaire. Stoetzel dit que le statut est l'ensemble des comportements auxquels M. Dupoint peut normalement s'attendre de la part des autres, tandis que le rôle est l'ensemble de comportements auxquels les autres s'attendent normalement de la part de M. Dupoint (¹⁹).

Décidément, il est commode de mentionner que dans une société étatico-nationale, les institutions politiques sont donc celles qui concernent le pouvoir, son organisation, son exercice, sa légitimité, sa dévolution, etc. Ainsi s'inscrit la problématique de la centralité du politique, de sa sensibilité, et surtout, de sa puissance. ²⁰ En excluant tout monisme, mais avec l'esprit du caractère multiple de la causalité sociale, la question suivante se pose : quel est le principe prépondérant de l'évolution des sociétés ? Qu'est ce qui a déterminé leur évolution passée, qu'est ce qui détermine leur évolution actuelle et leur évolution future ?

Trois hypothèses peuvent être émises au regard de ces interrogations. Autrement dit, parmi les différents secteurs de la vie sociale, quel est celui qui, plus que les autres, pèse le plus dans l'évolution d'un groupe humain ? Il s'agirait, selon certains épigones de Marx, de l'économie en ceci que celle-ci exercerait sa détermination en dernière instance. Pour ceux qui soutiennent que ce sont les idées qui mènent le monde, ils se réfèrent à la sphère culturelle, c'est-à-dire des idées, des idéologies, des croyances. Puis, enfin, de la sphère politique, selon cette conviction de Jean Jacques Rousseau qui avait affirmé ce qui suit : « j'avais vu que tout tenait radicalement à la politique, et que, de quelque façon qu'on s'y prit, aucun peuple ne serait que ce que la nature de son gouvernement le ferait être ». ²¹

¹⁷ EMILIO WILLEMS, cité par LOMBEYA BOSONGO, L., *op- cit*, pp.9-10.

¹⁸ EMILIO WILLEMS, cité par LOMBEYA BOSONGO, L., *op- cit*, pp.9-10.

¹⁹ EMILIO WILLEMS, cite par LOMBEYA BOSONGO, *op. cit*, pp.9-10.

²⁰ LOMBEYA BOSONGO, L., *op- cit*, pp.9-10.

²¹ JEAN JACQUES ROUSSEAU cité par BOLIMA BOLITSI, W., « De la dialectique société - économie et du rôle de l'Etat : ... », article déjà-cité, *passim*.

De notre part, les faits nous poussent de soutenir la thèse de la sphère politique par « sa puissance,²² qui fait d'elle, l'élément central du système social et/ou du développement national.

Certes, « si l'on convient d'appeler la société une réunion d'individus ou de groupes qui établissent entre eux des liens spécifiques », il est permis de s'interroger sur la nature du ou des facteurs qui font que ces liens soient tels, et non autres. Ou, pour être précis, qu'est ce qui fait que les hommes entrant en société, choisissent de régler de telle manière déterminée les rapports entre les sexes, les rapports relatifs à l'éducation des enfants, d'user de tels procédés pour subvenir à leurs besoins, d'introduire telle hiérarchie entre eux, d'adopter telle interprétation mentale de la condition humaine, de se plier à telles. Autrement dit, s'il faut chercher à savoir lequel des sous-systèmes, mieux, laquelle des composantes de la société pèse le plus dans l'orientation globale de celle-ci ? Sans nous verser dans le monisme explicatif, la réponse à cette interrogation se trouverait en considérant le sous-système ou la composante qui se veut le centre du système social²³. Ainsi, « ...le centre du système social est l'activité qui combine une puissance maximale à une sensibilité maximale ». Il imprime son sceau sur tout, tout en respectant la spécificité de chaque élément. Il s'agit donc de la sphère politique, car, de toutes les activités humaines qui forment le système social, seule la sphère politique répond à ces caractéristiques.²⁴

En effet, « j'entends par la puissance d'une sphère, sa capacité à déterminer les choix des possibles dans les autres sphères. J'entends par la sensibilité d'une sphère, sa capacité à être affectée par les autres sphères ».²⁵ Décidément, la sphère politique est celle qui règle les conflits qui sont une menace pour la concorde et la sécurité intérieures, ensuite, elle affronte les conflits qui menacent la société de l'extérieur. En dépit de la recherche de la cohésion interne à tout prix, il est utile de souligner que la puissance ne détermine pas elle-même, fondamentalement et universellement, le contenu des autres sphères : la religion, les arts, l'activité économique des individus ou groupes d'individus, la presse, etc. Chaque activité garde son autonomie dans les limites tracées par les nécessités de la cohésion sociale, mais, seulement, la sphère politique qui elle, tout en subissant les effets des autres sphères, veille à la nécessité de cette cohésion, ouvre ou ferme la gamme des choix.²⁶ En somme, retenons que cette puissance du politique ne détermine donc pas, mais, elle rend plutôt possible. Voilà pourquoi, il y a, à travers le monde, des régimes politiques qui ouvrent la gamme des possibles et d'autres qui la ferment, selon qu'ils sont ou non monolithiques. Ce point de vue se justifie par cette maxime de Kwame Nkrumah qui soutient la suprématie de la sphère politico-étatique en ces termes : « chercher premièrement la politique, et le reste vous sera donné par surcroît ».²⁷ En République Démocratique du Congo par exemple, après les élections de Décembre 2018, il y a eu deux possibles dans la manière d'organiser : la coalition ou la cohabitation. Le choix a été porté sur le premier possible, c'est-à-dire, la coalition (CACH - FCC).²⁸

La définition ainsi donnée de l'Etat, renvoie à l'idée de nation. Celle-ci fait appel à l'idée d'une communauté qui est supérieure aux individus et extérieure à leur volonté. On a là une conception communautariste de la nation développée à la fin du XVIII^e siècle par l'écrivain Allemand Herder. Selon lui, la culture et, tout particulièrement la langue

²² JEAN BAECHLER, « Politique et société », *Communication*, n° 22, 1974, P. 123.

²³ QUENTIN DELUERMOZ & PIERRE SINGARAVELOU, « Explorer le champ des possibles. Approches contrefactuelles et futures non advenues en histoire », dans *Revue de l'Histoire Moderne et Contemporaine*, Vol. 59-3, n°3, 2012, *passim*

²⁴ LOMBEYA BOSONGO, L., *op- cit, passim*.

²⁵ BAECHLER, J., *art. cit.* p. 123.

²⁶ BAECHLER, J., *art. cit.* p. 123.

²⁷ KWAME NKUMAH, cité par BOLIMA BOLITSI, W., « De la dialectique société - économie et du rôle de l'Etat : ... », article déjà-cité, p. 76.

²⁸ Données de l'observation, puis, lire, QUENTIN DELUERMOZ & PIERRE SINGARAVELOU, *op- cit, passim*.

maternelle, sont le fondement de la nation, elle est un héritage qui s'impose presque naturellement aux individus et dont la légitimité n'est pas contestable. A cette conception communautariste, s'oppose la conception contractualiste. A ce propos, l'écrivain et historien Français Ernest Renan va définir la nation comme étant un "plébiscite de tous les jours". Elle ne peut pas être fondée sur des critères, mais sur la volonté exprimée par un groupe d'hommes de vivre ensemble.

La nation²⁹ est un contrat passé volontairement entre des individus afin de rendre possible une vie commune. Issue de la volonté des hommes, la nation a donc besoin d'être construite. Pour y arriver et transcender les différences culturelles ou linguistiques, l'Etat doit pouvoir socialiser les citoyens par une idéologie qui crée et renforce ce besoin de vivre ensemble. L'idéologie seule ne suffit pas, il faut encore mettre en place des mécanismes économiques, matériels et psychologiques qui permettent de renforcer cette identité nationale. On constatera qu'en Afrique, les Etats ont souvent précédé la constitution des Nations. Aux deux conceptions de la nation, correspond le mode d'acquisition de la nationalité. La conception communautariste de la nation correspond le droit du sang. Dans un tel système, on accordera plus facilement la nationalité aux étrangers qui partagent la même culture et la même langue que les nationaux. A la conception contractualiste de la nation, correspond le droit du sol. On accordera la nationalité aux étrangers vivant dans un Etat et ceux qui veulent acquérir la nationalité. C'est par exemple le modèle américain et français. Cependant, soulignons un problème sociologique pour ces sociétés multiculturelles pour une nation. Il s'agit de leur l'intégration dans la société d'accueil. Faute d'une intégration harmonieuse, on assiste au danger du communautarisme qui peut s'exacerber en fragilisant l'unité nationale.

La notion de l'Etat-nation et celle de nation-Etat méritent aussi notre attention, selon qu'il sied d'insister sur le fait que : « les théoriciens des sciences politiques, et avec beaucoup de spécialistes des sciences sociales ont voulu discriminer deux sortes d'Etat dans l'ordre d'intégration globale. C'est l'histoire des Etats européens qui a servi de base à cette conceptualisation. Ces Etats du continent européen – c'est à dessein que les idéologues appellent ce continent le « Vieux Monde » – entendent aussi souligner l'intégration qui y règne après si tant de vicissitudes, le consensus prononcé sur les options fondamentales de territorialité, de citoyenneté, d'entente pour une vie en commun, pour la poursuite des objectifs communs. Il y a une stabilité générale : l'Etat territorial, le gouvernement, les rapports sociaux d'ordre public et d'ordre privé, reposent sur un consensus largement partagé qui ne laisse que peu de place à des forces qui menacent la cohésion d'ensemble ».³⁰ Les Etats africains et d'autres qui sont nés de découpages coloniaux, regroupés en entités Etats, seraient encore, faute de la cohésion d'ensemble, à cause des tensions et conflits qui traversent tous ces champs d'action politique, économique et social, principalement les Etats-Nations. Ces Etats seraient affectés d'une sorte d'artificialité qui en ferait des entités, non pas peu viables comme certains voudraient le faire croire, mais en voie de stabilisation.

Lombeya Bosongo est donc formel sur le caractère idéologique de cette thèse. Pour lui, celle-ci vient justifier une réalité qui n'est pas naturelle, mais, qui n'est telle que parce que consacrée par l'histoire. En effet, les Etats-nations d'hier et d'aujourd'hui sont des produits de l'histoire. Conquêtes, incorporations, annexions ont caractérisé l'histoire des nations aujourd'hui stabilisées d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Les guerres, les mouvements sociaux, les révoltes et révolutions, les mouvements politiques, les mouvements littéraires, les mouvements religieux, la résistance aux conquêtes, l'exaltation idéologique de la nation

²⁹KABUYA- LUMUNA SANDO, C., *op-cit, passim*.

³⁰ LOMBEYA BOSONGO, *op- cit*, pp.27-29.

par des penseurs, voilà les éléments divers qui, dans la perdurée historique, ont façonné les nations-Etats qui toutes, ont été des Etats-nations. Les exemples de l'Allemagne de Bismarck (le chancelier), de l'Italie de Mussolini Benito, la France du Général De Gaulle Charles, le Congo (RD) de Lumumba, le Mali de Soundiata Keita, etc.,³¹ demeurent éloquentes.

Les lignes qui précèdent, viennent de clarifier la problématique du sens qu'il faut donner à l'Etat, à la république et à la nation. Le regard juridico-sociologique sur la République Démocratique du Congo, fait admettre qu'elle a un territoire (avec une superficie de 2345 095 km²),³² une population répartie dans ses 26 provinces, les pouvoirs publics (la puissance supérieure, conformément à sa constitution de 2006), et qu'elle est reconnue comme telle sur le plan international (ONU et autres). De ce fait, notre étude confirme que, le Congo-Kinshasa est un Etat indépendant, souverain et démocratique. Il se veut même une nation constituée. L'agir historique de l'ensemble de la population congolaise contre l'invasion de l'armée rwandaise et contre la balkanisation du pays, etc., est-il un des éléments probants pour parler de la nation congolaise. Il est une république avec une loi fondamentale qui définit la forme de l'Etat et organise l'exercice du pouvoir.

Mais, sans pour autant nous contredire, nous sommes d'avis avec Aristote, qui reconnaît dans sa typologie des régimes politiques, que même la république qui implique la démocratie, lorsque la coordination fait défaut, peut connaître des déviations et/ou des déformations.³³ Telle serait la situation en République Démocratique du Congo, où la criminalisation³⁴ de l'Etat se veut une culture. Les lignes qui suivent en indiquent des éléments des réponses en mettant en exergue l'inobservance des lois de la république par les acteurs socio-politico-étatiques, particulièrement, ainsi que l'absence des valeurs de référence par son « groupe porteur », en général.

II. DU REGARD SOCIOLOGIQUE SUR LA PORTEE DU CARACTERE TELEOLOGICO-STRATEGIQUE DES NORMES ET DES VALEURS DANS L'ANIMATION DE L'ETAT ET POUR LA SURVIE DE LA NATION ET/OU DE LA REPUBLIQUE

Cette section se structure en deux paragraphes. Ils posent le problème crucial et historique des normes et des valeurs portées par des acteurs politico-étatiques, dont est tributaire celui de l'émergence et de la survie des sociétés étatico- nationales, en insistant sur le cas particulier de la République Démocratique du Congo.

2.1. De l'effectuation et de la survie des sociétés étatico-nationales dans l'histoire : analyse de la portée du caractère téléologico-stratégique des normes et des valeurs

En effet, l'histoire montre que c'est à partir de l'action des élites, de l'action des groupes d'acteurs faisant preuve de compétences et de volontés déterminées, appelés « groupes porteurs », que les Etats et les nations sont nés, se sont consolidés et se maintiennent dans le temps. Ces « groupes porteurs », forgent, pour ce faire, des valeurs de référence qui entretiennent la culture démocratique et républicaine, etc., gage de développement national.

Cependant, avant d'examiner la problématique de la fonction des valeurs et des normes dans l'action des acteurs historiques, disons un mot sur les élites ou le « groupe porteur ». Ceci concerne l'ensemble des activités humaines, donc l'ensemble du champ social, dans son organisation et son fonctionnement, qu'il s'agisse de l'économie, du social,

³¹ LOMBEYA BOSONGO, *op- cit*, pp. 37-40 ;

³² Données de l'Institut Géographique du Congo (IGC)- Entités administratives 1^{er} Janvier 1981, *Annuaire statistique 2014 de la RDC*, p. 25.

³³ A ce sujet, prière de consulter : <https://toupie.org/dictionnaire/population>

³⁴ La criminalisation de l'Etat n'est rien autre chose que « le déni des droits des citoyens, l'abus de son statut par quiconque exerce l'autorité au nom du bien commun, l'altération de son rôle par le détenteur du pouvoir exercé pourtant au nom de la communauté pour la communauté, etc., ... », le répète LOMBEYA BOSONGO, *op-cit*, p. 23.

du religieux et du culturel, etc. Certes, « au niveau élevé des animateurs, celui des animateurs de l'Etat, des détenteurs du pouvoir politique, principalement, « le groupe porteur est celui qui établit les conditions générales de la pensée et de l'action, de manière que par les consolidations successives des actions intégrées d'ordre politique, économique, social et culturel (religieux et idéologique), la nation, soit cet ensemble d'intérêts communs, de conscience et de solidarité partagés, tendus vers des objectifs communs, sur un territoire donné, distinct des autres groupes à vocation semblable ». ³⁵ Dans cet ordre d'idées, les élites situées dans tous les domaines d'activité de production sociale font partie du groupe porteur». ³⁶

Quid de la culture, des principes et/ou des normes, ainsi que des valeurs dans la survie d'une société étatico-nationale ?

Décidément, soulignons que les notions de norme et/ou de loi, de valeur, ainsi que celle de culture, etc., sont intimement liées, mais, ne sont pas synonymes. De ce fait, il convient de faire savoir que, dans toutes les sociétés des hommes normaux, dans tous les groupes humains, les valeurs sociales sont des idées, des idéaux, des comportements appréciés et recherchés, se rapportant aux institutions familiales, aux relations économiques, au système politique, aux relations avec autrui, aux effectuations spécifiques. Toute « valeur est cette connotation, cette appréciation est supérieure, attachée à un fait, à un comportement, à quelque chose. Les valeurs font ainsi partie, constituent de la sorte un système de référence qui oriente ». ³⁷ Les élites ou le « groupe porteur » jouent un rôle important dans la formation, l'émergence et la structuration des valeurs. Celles-ci indiquent les espérances, les attentes, prescrivent ce qui est permis, édictent des interdits, indiquent la manière dont les gouvernants doivent traiter les gouvernés, par exemple dans l'affectation des ressources destinées à rencontrer les besoins et les aspirations de la collectivité nationale.

Nous sommes d'accord avec Lombeya Bosongo, L., qui affirme que les valeurs définissent le contenu des rôles et des attentes, et le profil des relations sociales. Dans le processus de l'édification de la nation, elles prescrivent l'identité et les objectifs vers lesquels la collectivité, et donc les acteurs mandatés par elle, doivent tendre. En outre, pour que nul ne se trompe dans ses rapports avec autrui et la collectivité, celle-ci rend prévisibles les comportements valorisés par une prescription suprême au niveau de la charte sociale fondamentale ou la loi fondamentale, qu'est la constitution. ³⁸ Par-là, c'est-à-dire, par la prescription suprême au niveau de la loi fondamentale et de toute autre norme sociale, se justifie le fondement de la prévisibilité des comportements de tous les membres.

Force est notre, de rappeler qu'une valeur est cette connotation, cette appréciation est supérieure, attachée à un fait, à un comportement ou à quelque chose. ³⁹ A coup sûr, les valeurs constituent de la sorte un système de référence qui oriente. Il y a lieu d'évoquer des valeurs familiales, des valeurs traditionnelles, des valeurs africaines, des valeurs occidentales, des valeurs chrétiennes, des valeurs démocratiques, des valeurs républicaines, des valeurs étatiques, des valeurs éthiques, etc. En effet, la sociologie du droit nous fait affirmer que, dans une société étatico-nationale et/ou dans une république, mieux, dans un Etat de droit, si les lois ou les normes assurent la prévisibilité des comportements des individus, les valeurs servent de référence dans les actions, alors que la culture les englobe et assure la différenciation sociale.

³⁵ LOMBEYA BOSONGO, L., *op- cit*, pp. 34-35.

³⁶ *Idem*.

³⁷ BOLIMA BOLITSI, W., & MASUMBU KALONDA, S., «Le Consensus de Washington et/ou la puissance de l'État dans l'émergence des Dragons d'Asie orientale. « Avec quel groupe porteur pour le devenir historique de la R. D. Congo ? », dans *M.E.S*, n° 56 du Septembre-Octobre, Kinshasa- R.D.C, 2009, pp. 37- 38 et 71-72.

³⁸ LOMBEYA BOSONGO, L., *op- cit*, p.44.

³⁹ *Idem*.

Certes, puisque c'est la société étatico-nationale et/ou l'Etat de droit ou républicain, qui nous intéresse dans le cadre de cette étude, il est utile que nous rappelions que la détention et la disposition de la contrainte organisée font partie des attributs fondamentaux de l'Etat. A coup sûr, l'Etat détient le monopole de la force, et par conséquent, il édicte le droit positif, pour dire que les règles de conduite sociale doivent être établies et sanctionnées par l'autorité publique. D'où le principe : « Ubi societas, ibi jus », qui signifie « où est la société, est le droit ». Ensuite, la seconde conséquence de cette détention exclusive de la capacité de contraindre au nom de tous, fait que l'Etat reste souverain. Cette souveraineté demeure aussi bien interne qu'externe. Sur le plan interne, le principe affirme qu'aucun groupement ne s'oppose à l'Etat par la force et puis, sur le plan extérieur, il signifie que l'Etat détient la force organisée et doit résister aux autres Etats et/ou tentera de s'imposer à eux.

Il ressort de ce qui précède, une fois de plus que, sur le plan de principe, comme la Belgique, la France, les Etats-Unis d'Amérique, la Russie, le Rwanda, l'Israël, le Maroc, etc., la République Démocratique du Congo est un Etat-souverain. Toutefois, nous admettons que les amitiés entre les Etats sont basées sur les intérêts et que les rapports de forces régissent les relations internationales. A cet effet, chaque « groupe porteur », les acteurs politico-étatiques, particulièrement, doivent, sur le plan pratique, mettre des mécanismes en tirant des conséquences de ce que d'aucuns qualifient de darwinisme interétatique⁴⁰ en vue de se positionner.

Reprenant le débat sur la culture, il sied de considérer que l'incapacité théorique et le déficit en capacité de combiner les facteurs générateurs de progrès, procèdent des caractéristiques de la culture des catégories qui composent « le groupe porteur ». Point n'est besoin de rappeler que la culture est « ce que l'homme a de plus intime en lui, à savoir ses valeurs, ses croyances, ses mentalités, ses habitudes, sa religion, ses préjugés, ses attitudes à l'égard de l'argent, ses comportements envers le changement, sa vision de soi, et du monde extérieur, ainsi que ses comportements internes inhérents à la culture humaine et à sa personnalité propre ».⁴¹ Elle est faite de processus complexes, qui ne sont pas des enchaînements isolés et linéaires, etc. En privilégiant les mécanismes, les inerties et dynamismes internes propres aux sociétés comme causes déterminantes du sous-développement, nous faisons échos à cette proposition d'Albert Doutreloux : « le sous-développement pourrait se reconnaître au moins par l'inaptitude pour une société de concevoir sa propre évolution hors des cadres théoriques, idéologiques, pratiques, importés de toutes pièces ».⁴² Il faut donc en corollaire de cette thèse et au regard de l'expérience congolaise poser que l'inaptitude théorique, idéologique, pratique, procède de l'inculture dans son sens le plus large, le soutient Lombeya Bosongo.⁴³ Les transformations matérielles, les transformations des institutions, les transformations qui affectent les rapports économiques, les mentalités et les rapports sociaux, celles qui indiquent la direction appropriée des collectivités humaines ainsi que la gestion acceptable des choses, doivent être le produit d'une culture consciente. Cette culture au sens large est faite des savoirs et des savoirs faire, des dispositions et attitudes mentales, des règles éthiques vécues, d'une vision du monde qui éclaire la conduite vis-à-vis des normes légales, vis-à-vis des droits, vis-à-vis des hommes et des choses.⁴⁴

⁴⁰ BOLIMA BOLITSI, W., & NDJODJI BAMBE, R., « Confucianisme : religion et/ou idéologie dans l'émergence des Dragons d'Asie orientale. « Quelles leçons dans l'expérience de la RD. Congo avec ses multiples religions et/ou Eglises de 1990 à 2016 ? », Dans les *Cahiers Interdisciplinaires des Religieux*, Revue Semestrielle, de l'Observatoire Interdisciplinaire du Religieux en RDC. Vol. II. N° 3 du Janvier- Juin, PUK, 2017, pp.195- 230.

⁴¹ GARDET, M. L., « Interpénétration des cultures », dans *La culture et les cultures* (Ouvrage collectif), Beyrouth, Union Catholique des intellectuels du Liban, 1956, p. 137.

⁴² DOUTRELOUX, A., cité par LOMBEYA BOSONGO, L., *op- cit*, pp. 35-37.

⁴³ LOMBEYA BOSONGO, L., *op- cit, passim*.

⁴⁴ *Idem*.

Nous tenons de la sociologie politique que c'est l'ensemble de ces éléments, en même temps qu'il prédisposerait les acteurs à l'action, mais, l'oriente également. La vision théorique, économique et politique procède de cet ensemble et la conduite de ceux qui constituent le « groupe de référence » en dépend. Voilà pourquoi, Il faut retenir qu'il existe une dynamique culturelle créatrice, comme une dynamique culturelle débilatante, inhibitrice et destructrice. Encore une fois de plus, soulignons que ce sont les valeurs sociales, les valeurs de référence des différents groupes porteurs qui créent cette dynamique. Sur le terrain politique par exemple, il importe de rechercher les liens dialectiques des valeurs sociales et de la structure sociale qui animent l'Etat. Les valeurs sociales, les objectifs, la vision globale sur l'individu, la société, la nation, la place de celle-ci dans le concert des nations, la puissance de la nation et la combinaison des instruments propres à cette puissance (économie, technologie, science, régime politique, etc.) constituent le message dont les groupes constitutifs de la structure sociale sont porteurs.⁴⁵

Dans la durée historique, le cursus d'une nation qui se réalise, prend un sens et une direction qui relèvent de la philosophie de l'histoire. Certes, un système social n'est compris que par la saisie des motivations des groupes qui l'animent. Voilà pourquoi, nous insistons sur le fait qu'il n'y a pas de religion qui fonctionne pour elle-même, ni une économie qui fonctionne pour elle-même. Si la politique est la sphère qui aménage la cohésion sociale par le contrôle social, ceux-ci se font à partir des repères que sont les finalités à atteindre. La sauvegarde de l'ordre social a pour objectif l'actualisation des lois, des conventions et des buts arrêtés par le groupe dirigeant. Le pouvoir et la cohésion sociale, apanage de la sphère politique, sont ainsi au service de la société nationale, ils permettent à chaque composante de la nation, considérée comme système, dans son ordre propre, dans sa spécificité historique, de fonctionner pour son maintien et de sa durée. La politique par sa centralité due au fait qu'elle fournit, plus que les autres sphères d'activités, les conditions pour que la société nationale perpétue, demeure le gardien de la maison système national et l'Etat qui l'exprime, en est le bras séculier, il doit ainsi s'appuyer sur la force de la loi qui organise la république et sur les valeurs de références.⁴⁶

Il importe de considérer que les croyances et les valeurs à partir desquelles les hommes d'Etat agissent, sont d'une portée stratégique dans le développement, mieux, dans l'accomplissement historique des peuples. C'est ce qui a été démontré par les puissances de l'Axe : Berlin - Rome - Tokyo lors de la Deuxième Guerre Mondiale, même chose pour les pays socialistes rangés derrière Moscou. Aujourd'hui encore, cette volonté anime la Chine, la Corée du Nord, l'Iran, les Dragons d'Asie Orientale et, naturellement, la Superpuissance américaine.⁴⁷ Mais, contrairement, les convoitises des Etats voisins sur le territoire de la République Démocratique du Congo, l'abandon de la responsabilité du développement de son économie à l'initiative extérieure (institutions financières internationales, différentes coopérations, adoption des lois, codes et règlements qui donnent un cadre institutionnel inspiré et ordonné par les intérêts extérieurs sous prétexte de la mondialisation et de l'interdépendance, la volonté de la récupération de ses espaces occupés à l'Est du pays avec l'aide de la communauté internationale, etc., sont là des preuves qui nous font dire qu'aujourd'hui, cet espace géographique situé au cœur de l'Afrique, dénommé Congo (RD), présente une structure sociale dépourvue de volonté historique et des valeurs de référence, tant au niveau de la conception que de l'action pratique.⁴⁸

⁴⁵ LOMBEYA BOSONGO, L., *op- cit, passim*.

⁴⁶ LOMBEYA BOSONGO, L., *op- cit, passim*.

⁴⁷ Lombeya Bosongo, L., *op- cit, pp.36- 37*.

⁴⁸ MUTINGA MUTUISHAYI, M., *R D Congo, la République des inconscients*, Kinshasa, Eds. Le Potentiel, 2010, *passim*.

Lombeya Bosongo, L., est formel et sa position est sans appel pour l'expérience particulière de la République Démocratique du Congo, qui se veut un cas d'école d'une structure sociale dans ses composantes politique, intellectuelle et culturelle, etc., dont la débilitation procède de l'indétermination des valeurs, de l'absence d'une base nationale de référence et de l'inobservance des normes. Les faits font dire ce sociologue et homme d'Etat congolais, que le Congo de Lumumba dispose d'un « groupe porteur » faite d'élites dirigeantes, qui tardent à devenir efficace dans l'effectuation historique de l'Etat de droit. Généralement, les animateurs de l'Etat, constituent la structure sociale qui a l'obligation d'assurer la cohésion nationale, de permettre telle économie, tel système éducatif, tel état de l'agriculture, telle société arrimée au travail, à la jouissance, à la recherche de la puissance de la nation, etc., en vue de satisfaire aux aspirations de tous. Le groupe nazi en Allemagne, le régime actuel de Kigali, le complexe militaro-industriel américain aux Etats - Unis, etc., occupent comme « groupe porteur », une place éminente dans les guerres de conquête, d'expansion et d'agression que ces pays ont déclenchée. Le complexe militaro-industriel joue un rôle déterminant dans l'avènement de la superpuissance américaine qui ne cesse de manifester sa volonté de domination et d'occuper la première place. La lecture attentive « *D'un Etat-bébé...* » de Emile Bongeli,⁴⁹ soutenue par les réalités de terrain au Congo (RD), etc., confirme nos propos.

La négation des règles contenues dans la loi fondamentale (ou la constitution), fondement de la république, synonyme de la dégradation des normes, des principes, des réglementations, des outils régulateurs de la vie en commun se veut une réalité de taille en RD. Congo. Cette inobservance des préceptes pervertit l'ensemble de la société congolaise et aménage le recul de l'Etat dans l'accomplissement de ses obligations. Le noyau dur de l'Etat congolais est atteint, c'est-à-dire, les animateurs et les gardiens de l'ordre, perdant de vue les repères et les objectifs pour la sauvegarde de l'intégrité du territoire national, de la paix, du social de la population et sa promotion étant que Etat-républicain et souverain, etc., voire, son simple maintien, fait croire au déni de l'Etat en RD. Congo, qui, malgré tout, est un Etat indépendant et souverain avec sa population, qui constitue « une nation ».⁵⁰

Certaines littératures soutiennent que l'Afrique était le continent oublié, le continent sans avenir et/ou le continent à « civiliser ou à développer ». Certes, qu'elle a été et qu'elle est encore soumise à des situations qui l'ont frappée et la frappent encore très durement : d'abord l'esclavage et la colonisation, puis les guerres civiles, les famines, la déstructuration des sociétés traditionnelles, la spoliation des richesses naturelles, etc., la République Démocratique du Congo, est un recueil de toutes ces réalités. Cet espace, aujourd'hui, au cœur de l'Afrique, après la chute de Mobutu en 1997, a souffert d'une des pires colonisations du continent. D'abord soumise à l'initiative spoliatrice privée du roi des Belges, Léopold II, livrée ensuite au pillage colonial de l'Etat belge, puis, elle a pris le chemin de l'indépendance après un processus sanglant marqué par l'assassinat de l'emblématique Patrice Lumumba et l'arrivée au pouvoir de Mobutu Sese Seko qui a instauré une dictature longue et cruelle jusqu'à son départ en exil en 1997. Mobutu a changé le nom du Congo pour celui du Zaïre, il a littéralement vendu le pays aux sociétés étrangères qui, pendant des décennies, ont

⁴⁹BONGELI YAIKELO, E, *Sociologie politique. Perceptions africaines*, Paris, L'Harmattan 2020, du même auteur, « *D'un Etat-bébé à un Etat Congolais responsable*. Paris, Harmattan- LASK, 2009, *passim*.

⁵⁰IGNACIO RAMONET, « Firmes géantes, Etats nains », dans *Le Monde Diplomatique*, n °531, Juin 1998, puis, lire encore, LATOUCHE, S., *Survivre au développement. De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, Ed. Mille et une nuits, 2004, ainsi que LOMBEYA BOSONGO, L., « La mondialisation et le déferlement de la violence », Actes de la Grande conférence de la faculté des Sciences Economiques et de gestion, IRES (S. coord Yvon BONGOY MPEKESA), Eds. Universitaires Africaines, 2012, pp. 45- 75.

exploité librement ses immenses ressources naturelles,⁵¹ doublé de la multiplication des partis politiques. Lesquels partis, consacrent le partage du pouvoir comme « mode de gouvernement » au détriment de la démocratie et des valeurs républicaines, au point que d'aucuns redoutent de la criminalisation de l'Etat en RD. Congo par « des dialogues de partage de pouvoir » à répétition, qui plongent ainsi le pays dans la misère indescriptible.

2.2. *Du regard sociologique sur la portée du caractère téléologico-stratégique des normes et des valeurs dans le cas particulier de la RD. Congo : esquisse de quelques valeurs axiales relatives à l'animation de l'Etat et à la gestion de l'économie*

Il sied de considérer avec la sociologie de l'Etat que, celui-ci, pour dire l'Etat, se veut cet ensemble d'acteurs, d'actions déployées par ces acteurs, de finalités motivées appelées valeurs sociales, le tout destiné à assurer les fonctions de contrôle social, de sanction sociale, de respect des lois, de poursuite d'un processus fait d'ensemble d'activités durables dans le temps et impulsant une société dans une direction donnée, toujours supposée être de progrès. Il est logique et nécessaire d'associer à l'Etat, le « groupe porteur » et les animateurs des institutions. Nous avons déjà dit et insistons sur le fait que cette notion ne désigne donc pas exclusivement les acteurs du secteur politique, même si ceux-ci, par la centralité de leur place dans le champ social, peuvent mettre en place un ordre plus permissif ou inhibiteur des choix que les élites d'autres domaines d'activité. Le raisonnement qui suit, relatif à l'activité économique, est applicable, mutatis mutandis, à l'ensemble des activités sociales, notamment politiques.⁵²

Il importe à présent, de répondre à la question centrale que voici : quelles sont les motivations, la psychologie propre, les valeurs qui façonnent les groupes qui, en animant l'Etat, le rendent agent et facteur de développement historique ? Ci-dessous, avec Lombeya Bosongo, nous présentons, en réponse, une énumération simple et non limitative des valeurs axiales relatives à l'animation de l'Etat. Nous citons : - *l'impartialité* : « qui est la qualité fondamentale du fonctionnaire, c'est d'être impartial, si non, il compromettrait la productivité même des entreprises, l'irrégularité ou la fraude payant plus que le travail productif ». ⁵³ En effet, la concussion, les détournements, la corruption, l'insatisfaction des aspirations et des besoins collectifs qui sont constitutifs du sous - développement, procèdent de la partialité et de l'impunité qui l'accompagnent.), - *l'institutionnalisation et le respect des règlements qui s'imposent à tous* : la contrainte organisée, exclusivement détenue par l'Etat, doit avoir un caractère universel pour éliminer l'impunité, - *la défense de l'intérêt général* (qui implique la fonction du choix et d'arbitrage), - *le caractère indispensable de la prévision*⁵⁴ (il faut noter que le Cardinal de Richelieu, Prêlat et homme d'Etat français (1585-1642), avait déclaré ce qui suit : « rien n'est plus nécessaire au gouvernement d'un Etat que la prévoyance, puisque par son moyen, on peut aisément prévenir beaucoup de maux qui ne peuvent guérir qu'avec des grandes difficultés quand ils sont arrivés. »),⁵⁵ - *la compétence* (qui consiste à l'accumulation et à la mise en pratique pertinente et opportune des savoirs et des savoir-faire, de manière à atteindre, de la façon la meilleure possible, les objectifs assignés à l'institution ou à la structure), - *la capacité et la détermination de galvaniser les ressources humaines* (car, la vie individuelle comme la vie nationale doivent être considérées comme une lutte d'endurance perpétuelle, et non comme un festin, contrairement à la culture de consommation à laquelle s'adonnent les « élites » de maints pays en développement.), - *le*

⁵¹KALELE KA-BILA, M., *Le FMI et la situation sociale au Zaïre. « Basusu na bisengo, basusu na mawa »*, Labossa, Lubumbashi, 1984, puis, LOMBEYA BOSONGO, L., « Les agents et facteurs internes de la malédiction des ressources naturelles », dans *les Cahiers Economiques et Sociaux de l'IREs*, Numéro Spécial (60 années), Ed. PUK, 2017, pp. 265-278.

⁵² LOMBEYA BOSONGO, L., *Cours de l'Etat & système...*, déjà-cité, *passim*.

⁵³ GABRIEL ARDANT, *Technique de l'Etat*, P.U.F. Paris, 1956, p. 59

⁵⁴ DEMOSTHENE, *Première philippique*, dans Harangues, T.1. n°s pp.38 -41

⁵⁵ Œuvres du Cardinal de Richelieu, cité par GABRIEL ARDANT, *op. cit.* p.63.

système éducatif et la recherche –développement (Certes, de nos jours, le vrai pouvoir réside dans le savoir. En Israël, 50% de la recherche sont financés par les pouvoirs publics, qui misent de la sorte sur l'excellence de la ressource humaine.),⁵⁶ etc.

Décidément, par rapport à la gestion de l'économie, comme le souligne Henri Janne : « le développement économique qui, en somme, représente un système de valeurs, requiert un groupe social porteur des valeurs, porteur d'idéologie de développement et implique que ce groupe soit maître du pouvoir politique pour agir conformément au message qu'il porte. Cette notion du « groupe porteur » sans lequel le développement économique ne peut avoir lieu, est générale dans l'histoire. Voilà pourquoi, il faut rappeler le rôle joué en Europe par la bourgeoisie capitaliste et censitaire, comme classe sociale au XIXème siècle. Après la suppression du shogunat au Japon, ce fut l'aile marchante de la noblesse féodale qui assumait la même mission. En URSS, ce fut le groupe constitué par les cadres bolcheviks s'appuyant sur le prolétariat communiste. Dans les pays du Moyen orient, ce sont aujourd'hui les castes d'officiers. C'est parfois un Etat démocratique d'ailleurs plus ou moins formel fondé sur un mouvement nationaliste comme ce fut le cas en Turquie ou comme c'est à présent le cas en Inde. Aux Etats- unis, le développement fut porté par un groupe capitaliste, mais non fermé. Dans les pays coloniaux, ce rôle est tenu par des classes nouvelles d'évolués tout à la fois soutenus par le colonisateur, en état de tension croissante avec lui.⁵⁷ A coup sûr, « le groupe porteur » est le phénomène sociologique nécessaire au développement économique ». ⁵⁸ Certes, en examinant les sociétés occidentales, la domination qu'elles exercent sur le monde, l'esprit de conquête et l'association volontariste des groupes porteurs nationaux, (l'esprit prométhéen), animant aussi bien l'économie que les autres sphères de production sociale, réalisent le caractère politique des pouvoirs sociaux qui sont assumés par les uns et les autres, sous l'égide de ceux qui assument la contrainte organisée. De ce fait, il y a lieu de présenter cette liste, non limitative bien sûr, des valeurs en vue de la gestion efficiente de l'économie nationale. Il s'agit de manière non exhaustive de : - *l'organisation méthodique du travail*, - *la planification*, - *l'utilisation de la machine (ou, plus globalement, la la promotion de la technologie)*, - *la diversification de l'économie*, - *la recherche – développement*, - *la production en série et la normalisation*, - *la stratégie de l'indépendance économique, qui doit faire la jonction avec l'indépendance politique*,⁵⁹et, - *la volonté politique de réussir exprimée par l'ensemble du groupe porteur*, etc.

Nous venons là, de présenter des aspects téléologiques de la loi et/ou des normes dans la trajectoire historique d'une société étatico-nationale et l'esquisse de quelques valeurs relatives à l'animation d'un Etat, qui se veut républicain, de droit et démocratique, ainsi qu'à la gestion de l'économie d'une nation. Ceci importe, car, comme le souligne Lombeya Bosongo, L., que nous paraphrasons en ces termes : « si nos désirs infinis de pouvoir, d'argent, de prestige, de choix idéologiques, d'enrichissement personnel, etc., remportent sur la contrainte intériorisée à laquelle doit se soumettre comme base de toute relation sociale et point de départ de l'existence de tout groupe, le système social, mieux, la société étatique se désagrège.

Certes, en République Démocratique du Congo, les composantes de l'Etat se dénaturent et s'affaiblissent. L'économie qui est impensable sans la paix et la sécurité, mieux, sans un ordre politique stable, une justice pour tous, une croissance de la qualité, pour dire, la distribution équitable des richesses, la satisfaction des besoins et des aspirations, la force militaire, les valeurs morales et éthiques, etc., rien ne peut tenir debout. Il ne peut y avoir la

⁵⁶HENRI JANNE, *Le système social. Essai de théorie générale*, Bruxelles, Ed. de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1968, *passim*.

⁵⁷ LOMBEYA BOSONGO, L., *op- cit*, *passim*.

⁵⁸HENRI JANNE., *op- cit*, *passim*.

⁵⁹ PERROUX, F., *L'Indépendance de la Nation*, PERROUX, F., *L'économie du XXème siècle*, Paris, PUF., 1961 .

croissance, il ne peut avoir d'économie congolaise performante, face à la criminalisation de l'Etat. En effet, un coup d'œil sur l'histoire de notre temps ou de l'état actuel du monde suffit à convaincre que les croyances et les valeurs à partir desquelles les hommes d'Etat et les opérateurs économiques, etc., agissent, sont d'une portée stratégique dans le développement national et dans l'accomplissement historique des peuples.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES : POUR LA SOCIALISATION DES CONGOLAIS A LA CULTURE DE RESPECT DES NORMES ET AUX VALEURS ETATICO-REPUBLICAINES !

Les faits nous permettent de reconnaître que la République Démocratique du Congo est un Etat indépendant et souverain. Certes, le pays a un territoire, une population (et/ou une nation), un pouvoir organisé et reconnu comme tel par la communauté internationale.⁶⁰

Néanmoins, analysé à travers son « groupe porteur dirigeant », la sociologie de l'Etat, complétée par le Droit constitutionnel, etc., nous autorise d'affirmer que l'Etat congolais offre le cas d'école formée d'une élite dont l'action politique est faible à cause, précisément, de l'indétermination des valeurs de référence, de l'inobservance des normes et de l'absence d'une culture politique permissive.⁶¹ Dans le cadre de cette étude, « le groupe porteur » doit être compris comme une catégorie heuristique dont l'avantage est de désigner les acteurs politiques, économiques, intellectuels et religieux, car, par leurs idées, décisions et actions, ces acteurs donnent lieu à une production sociale qui constitue la vie de l'Etat et survie de la nation.

Puisque la République Démocratique du Congo s'illustre dans le cas d'indétermination des valeurs,⁶² il est difficile de trouver une vision pratique appropriée relative à la consolidation de l'Etat et de la nation. Il est difficile pour l'Etat congolais, présenté par Emile Bongeli Yaikelo, non seulement, comme « un grand bébé », mais, surtout, comme « un pleurnichard devant communauté internationale »⁶³, de trouver, sous les conditionnalités des institutions financières internationales et des investisseurs, une vision et une pratique relatives à la construction d'une base économique nationale, qui implique nécessairement une appropriation et un contrôle par les nationaux.⁶⁴ Point n'est besoin de rappeler que pareilles vision et pratique comportent nécessairement un conflit avec la vision et la pratique économique en vigueur, qui accordent une place prééminente aux capitaux et compétences extérieurs, qui prolonge une économie extravertie, dans une division du travail héritée de la conquête et de l'occupation coloniales.

Décidément, cette situation d'indétermination des valeurs, de l'inobservance des normes observée en RD. Congo, prouve de manque d'une « élite dirigeante-sujet historique », y caresse une culturelle débilite, inhibitrice et destructrice, qui entretient la dynamique du sous- développement et/ou de la pauvreté au pays. Ceci fait dire Olofio Ben Olomy, qui compare le cas congolais au cas de la Grèce antique, décrit par l'historien grec Polybe que : « le malheur général du Congo, c'est de n'avoir jamais enregistré une véritable révolution de nature à débarrasser la société d'une certaine classe politique foncièrement égoïste. A chaque tournant décisif de l'histoire, les mêmes individus sont habilement organisés pour s'accaparer de l'appareillage étatique et se faire passer pour les plus aptes

⁶⁰ IYELEZA, MASIKA et ISENGINGO, *Recueil des textes constitutionnels de la République du Zaïre*, éd. Ise-Consult, 1991, *passim*, ainsi que, LEON de St Moulin et KALOMBO TSHIBANDA, *Atlas de l'organisation administrative de la République démocratique du Congo*, CEPAS, Kinshasa, 2005, *passim*.

⁶¹ MABI MULUMBA, *Les dérives d'une gestion prédatrice*, par BOLIMA BOLITSI, W., « De la dialectique société - économie et du rôle de l'Etat : ... », article déjà-cité, p. 81.

⁶² LOMBEYA BOSONGO, L., *op- cit*, *passim*.

⁶³ Bongeli Yaikelo, E., *op- cit*, *passim*.

⁶⁴ *Idem*.

auprès des masses. L'image de cette pègre, pendant la transition imposée au Congo est comparable à celle décrite par Polybe de la décadence grecque qui a précédé l'invasion romaine suivie de l'instauration de l'empire romain sur le bassin méditerranéen : « déboisement, cultures abusives, épuisement des métaux précieux, déplacements des courants et trajets de commerce, troubles apportés dans la vie économique par des désordres politiques, de la corruption, décadence des dynasties, déclin de la morale et du patriotisme, troupes mercenaires substituées aux armées des citoyens, dévastations de guerres fratricides, exterminations des capacités par des révolutions et contre révolutions toujours plus meurtrières. ».⁶⁵

Au demeurant, dans cette concurrence mondialisée à laquelle sont engagés des Etats, tout en rappelant la portée du caractère téléologico-stratégique des normes et des valeurs dans le devenir historique des sociétés étatiques et dans l'effectuation, ainsi que la consolidation des nations, nous affirmons que la situation de la RD. Congo, dont « les dirigeants sont dépourvus de toute force de négociation, ne peut que soulever beaucoup d'interrogations. Pour ce faire, nous soulignons qu'une certaine indépendance est voulue par tout gouvernement quel qu'il soit et qu'une marge de liberté des décisions pour la consolidation de l'unité nationale devient utile.⁶⁶ A cela, s'ajoute l'esprit de compétition qui demeure le moteur du progrès individuel et collectif. Certes, le regard dialectico- contrefactuel sur les données de terrain, soutenu par des principes acquises à travers toutes les sciences de l'Etat consultées, nous donne la force d'appeler les congolais, non seulement, à la conscience nationale en vue de la refondation de leur Etat et du rétablissement de son autorité à travers l'ensemble du territoire national, mais aussi et surtout, à leur socialisation à la culture démocratique, au respect des textes des lois de la république et aux valeurs permissives de développement.

BIBLIOGRAPHIE SELLECTIVE

- ADDA, J., *La mondialisation de l'économie*, Paris, Ed. La Découverte, Tome, 1996.
- AMONDJI, M., *L'Afrique Noire au miroir de l'Occident*, Editions Nouvelles du Sud, 1993.
- BAYARD, J. F., *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.
- BOLIMA BOLITSI, W., « La portée stratégique des facteurs idéologico- spirituels et religieux dans le procès du changement social : notre point de vue sur le cas de la République Démocratique du Congo », dans *la revue Regard lucide*, n°1 du Janvier- Février-Mars, 2021, Kinshasa- RD. Congo, pp. 119- 137.
- BOLIMA BOLITSI, W., « La République Démocratique du Congo, un Etat faible par son groupe porteur. Essai d'une socio - thérapie », dans *la revue Regard lucide*, n°1 du Janvier- Février-Mars, 2021, Kinshasa- RD. Congo, pp. 93-118.
- BOLIMA BOLITSI, W., & MASUMBU KALONDA, S., « Le Consensus de Washington et/ou la puissance de l'État dans l'émergence des Dragons d'Asie orientale. « Avec quel groupe porteur pour le devenir historique de la R. D. Congo ? », dans *M.E.S*, n° 56 du Septembre-Octobre, Kinshasa- R.D.C, 2009, pp. 33- 72.
- BOLIMA BOLITSI, W., & NDJODJI BAMBE, R., « Confucianisme : religion et/ou idéologie dans l'émergence des Dragons d'Asie orientale. « quelles leçons dans l'expérience de la RD. Congo avec ses multiples religions et/ou Eglises de 1990 à 2016 ? », dans les *Cahiers Interdisciplinaires des Religieux*, Revue Semestrielle, de l'Observatoire Interdisciplinaire du Religieux en RDC. Vol. II. N° 3 du Janvier- Juin, PUK, 2017, pp.195-230.
- BONGELI YAIKELO, E., *Sociologie politique. Perceptions africaines*, Paris, L'Harmattan 2020.

⁶⁵ OLOFIO BEN OLOMY, *Bonne gouvernance et Développement local*, cité par LOMBEYA BOSONGO, L, *op-cit*, p. 44

⁶⁶ BOLIMA BOLITSI, W., *op- cit*, pp. 33- 72, puis, du même auteur, « De la dialectique société - économie et du rôle de l'Etat : ... », Article déjà-cité, pp.71-92.

- BONGELI YEIKELO, E., *D'un Etat-bébé à un Etat Congolais responsable*. Paris, Harmattan-LASK, 2009.
- De QUIRINI, *L'économie au service de tous*, Eds. L'Épiphanie, Limeté - Kinshasa, 1993.
- DE SAINT VICTOR, JACQUES, « *Capitalisme prédateur et logique mafieuse, Au-delà des « affaires », l'esprit mafieux a-t-il gangrené l'économie et nos démocraties ?* », Conférence débat tenue à Toulouse, le 18 Janvier 2014.
- ESISO ASIA - AMANI, F., *Manuel de méthodologie en sciences sociales*, Kisangani, RD. Congo, Ed. de l'IRKA, PUK, UNIKIS, 2012.
- IGNACIO RAMONET, « *Firmes géantes, Etats nains* », dans *Le Monde Diplomatique*, n°531, Juin 1998.
- IYELEZA, MASIKA et ISENGINGO, *Recueil des textes constitutionnels de la République du Zaïre*, éd. Ise-Consult, 1991.
- JEAN CLAUDE POMONTI, *L'Afrique trahie*, Hachette, Paris, 1979.
- KABUYA- LUMUNA SANDO, C., *Manuel de sociologie politique*, Kinshasa- RD. Congo, Ed. P.U.K., 2011.
- KALELE KA-BILA, M., *Le FMI et la situation sociale au Zaïre. « Basusu na bisengo, basusu na mawa »*, Labossa, Lubumbashi, 1984.
- LATOUCHE, S., *Survivre au développement. De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, Ed. Mille et une nuits, 2004.
- LEON de St Moulin et KALOMBO TSHIBANDA, *Atlas de l'organisation administrative de la République démocratique du Congo*, CEPAS, Kinshasa, 2005.
- LOMBEYA BOSONGO, L., « *La mondialisation et le déferlement de la violence* », Actes de la Grande conférence de la faculté des Sciences Economiques et de gestion, IRES (S. coord Yvon BONGOY MPEKESA), Eds. Universitaires Africaines, 2012, pp. 45- 75.
- LOMBEYA BOSONGO, L., *Cours de l'Etat & système socio-économique*, FASEG, UNIKIN, 2018-2019.
- LOMBEYA BOSONGO, L., « *Les agents et facteurs internes de la malédiction des ressources naturelles* », dans *les Cahiers Economiques et Sociaux de l'IRES*, Numéro Spécial (60 années), Ed. PUK, 2017, pp. 265-278.
- MIRISIMBA, M., *Capitalisme et confucianisme. Technique occidentale et éthique japonaise*, Flammarion, Paris, 1987.
- MOKONDA BONZA NZOMBO, *Initiation à la politique économique*, Ed. MES, Kinshasa-RD. Congo, 2016.
- MUTINGA MUTUISHAYI, M., *R D Congo, la République des inconscients*, Kinshasa, Eds. Le Potentiel, 2010.
- NDAYWEL è NZIEM ISIDORE, *Nouvelle Histoire du Congo, des origines à la République Démocratique*. éd. Le cri-Afrique, 2009.
- NGOMA BINDA, *La participation politique, éthique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance*, Kinshasa, éd. Revue et augmentée, IFEP, 2005.
- SAMIR AMIN. *L'empire du chaos. La nouvelle mondialisation capitaliste*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- SERGE HALIMI, *Notre Utopie contre la leur*, dans *le Monde Diplomatique*, n°530, Mai 1998.
- STIGLITZ, J., *Un autre monde, contre le fanatisme du marché*, Paris, Fayard, 2006.
- WEBER, M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Ed. Plon, 1964.
- www.cosmovisions.com/textRepubliqueBodin
- <https://toupie.org/dictionnaire/population>